

**EXTENSION ET RENOVATION DE L'ESPACE MULTI-ACCUEIL  
« LES SEPIOUS »  
34 760 BOUJAN SUR LIBRON**

**MAITRISE DE L'OUVRAGE:**

**COMMUNE DE BOUJAN/LIBRON**

Hôtel de ville - 12, Rue de la Mairie  
34760 BOUJAN SUR LIBRON

**MAITRISE D'ŒUVRE:**

**OMLB Architecture**

3, Allée de l'Espinouse - Lieu-dit Puech Estève  
34 760 BOUJAN SUR LIBRON

**BUREAU DE CONTROLE :**

**VERITAS**

Immeuble Le Capricorne  
Avenue du Forum - ZI Croix Sud  
11100 NARBONNE

**CSPS:**

**ELYFEC**

Agence de Millau  
4, rue de la Megisserie  
12100 MILLAU

**REGLEMENT DE CONSULTATION**

## **SOMMAIRE**

### **I. IDENTIFICATION DES ORGANISMES QUI PASSENT LE MARCHE**

### **II. OBJET DU MARCHE**

### **III. DUREE DU MARCHE**

### **IV. PROCEDURE DE PASSATION**

### **V. CONDITIONS SPECIFIQUES D'EXECUTION DU MARCHE**

### **VI. MODALITES DE REMISE DES OFFRES**

**VI.1 - Date limite de remise des offres**

**VI.2.- Contenu des offres**

**VI.3 - Durée de validité des offres**

**VI.4 - Prestation alternative**

**VI.5 - Modalités de remise des offres**

### **VII. TARIFICATION**

**VII.1 - Tarification**

**VII.2 - Erreur dans l'offre**

### **VIII. HIERARCHIE DES PIECES CONTRACTUELLES**

### **IX. CRITERES D'ATTRIBUTION DES OFFRES**

### **X. MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT**

### **XI. MODIFICATIONS DE DETAIL DU DOSSIER DE CONSULTATION**

### **XII. RESULTATS DE LA CONSULTATION**

### **XIII. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

## I. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Maître d'Ouvrage:

**Commune de Boujan sur Libron**  
Hôtel de ville - 12 rue de la Mairie  
34760 BOUJAN SUR LIBRON

## II. OBJET DU MARCHÉ

Consultation en vue de mettre en place des marchés de travaux pour la réalisation de l'opération suivante:

**Marché de travaux pour l'extension et la rénovation de l'espace multi-accueil «Les Sepious » à Boujan/Libron**

Type de marchés de travaux : **Extension et rénovation**

La consultation est composée de **11 lots**

Les entreprises peuvent se porter candidates pour un ou plusieurs lots.

LOT N°01	GO - CHARP. - COUV. TRAIT. DES BOIS
LOT N°02	MENUISERIES EXTERIEURES ALU
LOT N°03	SERRURERIE
LOT N°04	CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS
LOT N°05	MENUISERIES INTERIEURES BOIS
LOT N°06	SOL SOUPLE
LOT N°07	CARRELAGE - FAIENCES
LOT N°08	PEINTURE - NETTOYAGE
LOT N°09	PLOMBERIE - VMC
LOT N°10	COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES - CHAUFFAGE
LOT N°11	FACADES

## III. DUREE DU MARCHÉ

**Durée des travaux: deux (2) mois** à compter de l'ordre de service prescrivant le commencement des travaux, dont 1 (un) mois de préparation.

Date prévisionnelle de début des travaux : **Juin 2017**

## IV. PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée

## V. CONDITIONS SPECIFIQUES D'EXECUTION DU MARCHÉ PUBLIC

NEANT

## VI. MODALITES DE REMISE DES OFFRES

### VI.1 - Date limite de remise des offres

Les offres devront parvenir avant le **15 mai 2017 - 17H00** par pli recommandé avec avis de réception postal ou déposés contre récépissé à l'attention de Monsieur le Maire à l'adresse ci -dessous

**Commune de Boujan sur Libron**  
Hôtel de ville - 12, rue de la Mairie  
34760 BOUJAN SUR LIBRON

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite visées ci avant, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

La remise des offres par télécopie et voie électronique ne sont acceptées

### **VI.2 - Contenu des offres**

Les dossiers de consultation peuvent être obtenus selon deux (2) procédés :

Après du reprographe:

REPRO-INDUSTRIELLE

9, rue La Fontaine - 34500 BEZIERS

Tél (04) 67 35 19 67- Fax (04) 67 62 24 14 - E-mail [contact@reproduction-industrielle.fr](mailto:contact@reproduction-industrielle.fr)

Sur site mairie : [www.boujansurlibron.com](http://www.boujansurlibron.com)

Rubrique marché public

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation, partiellement ou en totalité.

### **VI.3 -Durée de validité des offres**

Les offres seront valables pendant une durée de **180 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

### **VI.4 - Prestation alternative «PA» (anciennement appelée VARIANTE)**

PA et PS demandées au dossier de consultation : les entreprises devront impérativement tarifier les PS et PA indiquées dans le dossier de consultation.

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité, au moment de l'attribution du marché, de les retenir ou non. Au cas où les PA ou réserves ne seraient pas retenues, le titulaire ne bénéficiera d'aucune indemnité.

PA proposées par l'entreprise : Le candidat, s'il le souhaite, pourra ajouter une ou plusieurs PA au présent marché. Elles ne seront étudiées que si l'offre de base est conforme. Les PA proposées devront impérativement respecter les exigences minimales suivantes : respect architectural & gain économique.

### **VI.5 - Modalités de remise des offres**

**Les entreprises devront produire:**

- **1 devis sur la base des DPGF fournis dans le cadre de l'appel d'offre.**

**(Dans le cas où l'entreprise ne respecterait pas cette clause, l'offre sera rejetée et par conséquent non analysée)**

**-1 acte d'engagement mentionnant distinctement le montant des travaux avec/sans PA & PS**

Les offres seront transmises sous enveloppe cachetée.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention suivante:

**«Marché public»**

- ✓ **Marché de travaux pour l'extension et la rénovation de l'espace multi-accueil**
  - ✓ **«Les Sepious » à Boujan/Libron**
    - NE PAS OUVRIR
    - Entreprise.....
    - N° de lot .....

L'enveloppe intérieure devra contenir les éléments suivants:

1 - Pièces administratives : **(Pour les entreprises qui seront adjudicataires UNIQUEMENT)**

- ⇒ Lettre de candidature (DC1)
- ⇒ DC2
- ⇒ Situation fiscale à jour
- ⇒ Attestation sur l'honneur, art 46
- ⇒ Attestations d'assurances
- ⇒ Liste de références

2 - Pièces de l'offre :

- ⇒ L'acte d'engagement du lot complété et signé,
- ⇒ La Fiche de visite, dûment complétée & signée,
- ⇒ Le DPGF du lot complété et signé et devis conformes au CCTP,
- ⇒ Le CCAP, dûment approuvé,
- ⇒ Un RIB,
- ⇒ **Un mémoire technique** précisant les moyens mis en œuvre pour l'exécution du marché et notamment :
  - Les délais d'intervention et les moyens matériels et humains mis en place pendant les périodes de congés payés (juillet et août) ainsi que :
    - Nombre et niveau de qualification et expérience des intervenants, nombre, constitution et rôle des équipes
    - Nature et niveau d'encadrement sur le site
    - Conditions de coordination tous corps d'états (la maîtrise d'œuvre assurera le suivi des Travaux)
    - Mesures mises en œuvre pour assurer la protection et la santé des ouvriers sur le site
    - La marque des matériaux utilisés
    - Les fiches Produits pour chaque lot
    - Les moyens matériels, l'organisation et la gestion du chantier :
      - Nature des moyens et installations de chantier et tout particulièrement les échafaudages, en nombre et longueur, et les moyens d'approvisionnement, blindage de fouilles et de levage...
      - Gestion et évacuation des gravats
      - Réduction des nuisances (horaires de chantier, niveau de protection du site et des abords, conditions d'approvisionnement des matériaux et matériels)
  - Capacités professionnelles ou références

**IMPORTANT :**

**En l'absence de l'un de ces documents ou dans l'hypothèse où ils ne sont pas signés ou dûment complétés, l'offre du candidat sera rejetée.  
Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander aux candidats de compléter leur dossier.**

Le candidat est supposé avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions sans pouvoir en modifier le contenu.

**VII. TARIFICATION****VII.1 – Tarification**

Les candidats devront établir leur tarification sur l'acte d'engagement de chaque lot.  
Le non respect de cette prescription entraînera la nullité de l'offre remise par l'entreprise.

**VII.2 – Erreur dans l'offre**

Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report, en faveur du candidat, seront constatées dans la décomposition du prix global forfaitaire, d'un prix forfaitaire ou dans le sous-détail d'un prix unitaire figurant dans l'offre d'un concurrent, le montant de ce prix pourra être rectifié pour le jugement des offres.

Si la ou les erreurs relevées sont trop importantes, le maître d'ouvrage déclarera l'offre non-conforme et la rejettera.

**VIII. HIERARCHIE DES PIECES CONTRACTUELLES**

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous par ordre d'importance décroissante :

- L'acte d'engagement et ses annexes,
- Le DPGF,
- Le CCAP,
- Le cahier des clauses techniques particulières,
- Le règlement de consultation (applicable pour tous les lots),
- Fiche de visite,
- Les fiches produits pour chaque lot.

En cas de contradiction entre les dispositions de ces documents, seules les plus favorables au maître d'ouvrage trouveront application.

**IX. CRITERES D'ATTRIBUTION DES OFFRES**

Ce jugement sera effectué dans les conditions ci-après :

- Prix 40%
- Mémoire technique 60% (voir page 5 du présent document)

**X. MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT**

Financement par prêts, autofinancement et subventions.

Paiement sous forme d'acomptes et d'un solde selon les prescriptions du CCAP, par virement bancaire

Délai global de paiement : 45 jours.

## XI. MODIFICATIONS DE DETAIL DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au présent dossier de consultation, au plus tard dix (10) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

## XII. RESULTATS DE LA CONSULTATION

Dès que le maître d'ouvrage aura fait son choix, il avisera individuellement les candidats de la suite qui a été donnée à leur offre.

## XIII. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- ❖ Renseignements *uniquement par mail* :

**OMLB architecture**  
3, Allée de l'Espinouse, Lieu-dit Puech Estève  
34760 BOUJAN SUR LIBRON  
@ : [contact@omlb.fr](mailto:contact@omlb.fr)

- ❖ *Les demandes de renseignements doivent être faites exclusivement par écrit.*
- ❖ *Toutes les réponses aux questions seront communiquées à l'ensemble des soumissionnaires. A cet effet nous mettrons à disposition des entreprises un tableau récapitulatif des Questions/réponses sur le site ftp*



***Aucune question ne pourra parvenir moins de sept jours  
calendaires avant la remise des offres.***